

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL47

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« appropriée »

les mots :

« juste et équitable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici de se prémunir contre un tirage au sort dont les modalités biaiserait volontairement les résultats de la consultation.